



Le Royaume hachémite de Jordanie

Troisième réunion des Directeurs Généraux de la protection civile des États membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM) Barcelone, 11-12 février 2019

RECOMMANDATIONS FINALES

Les Directeurs Généraux de la Protection Civile des Pays de l'Union pour la Méditerranée et partenaires de l'UE se sont réunis en coprésidence, les 11 et 12 février 2019 à Barcelone.

Introduction

S'appuyant sur les réalisations de la dernière décennie, les Pays partenaires de l'UpM ont l'intention de continuer à collaborer pour renforcer leur coopération en matière de gestion des risques de catastrophes; avec l'UpM qui fournit une plate-forme clé pour le dialogue euro-méditerranéen sur la protection civile, en facilitant des liens entre les niveaux politique et opérationnel.

Les pays partenaires de l'UpM ont reconnu qu'au cours des 10 dernières années, les activités conjointes de préparation ont considérablement augmenté dans la région méditerranéenne dans le cadre d'initiatives régionales, multilatérales et bilatérales. Une meilleure compréhension des systèmes de protection civile existants s'est avérée très bénéfique dans les situations d'urgence réelle.

Accroître la résilience, y compris la coopération interinstitutionnelle et le dialogue entre les communautés politiques, opérationnelles et scientifiques

Les pays partenaires de l'UpM soulignent que la lutte contre les catastrophes nécessite une plus grande attention sur la gestion des risques de catastrophe. Cela demande en retour une meilleure compréhension des risques, une forte culture de la prévention au sein des institutions, ainsi qu'une approche multisectorielle et transfrontalière de la gestion des urgences. La même approche est suivie dans le cadre de Sendai. Des synergies plus étroites devraient être recherchées avec les acteurs internationaux dans des domaines tels que le développement durable, le changement climatique et la pollution maritime.

Les pays partenaires de l'UpM reconnaissent l'importance d'impliquer les communautés locales et les populations pour soutenir la résilience et être mieux préparés face aux

catastrophes, car ils sont souvent les premiers intervenants. La nécessité de travailler dans tous les secteurs pour répondre aux besoins émergents devrait également être envisagée, en tenant compte des aspects tels que la résilience urbaine, la mobilité des personnes et les infrastructures critiques.

Les pays partenaires de l'UpM ont souligné l'importance de l'information ciblée sur la gestion des risques de catastrophe pour la population, y compris pour les personnes les plus vulnérables. À cet égard, les pays partenaires de l'UpM reconnaissent la nécessité d'aborder le potentiel et les défis de l'utilisation des réseaux sociaux dans les catastrophes pour les autorités responsables de la gestion des urgences.

Les approches innovantes et les innovations techniques, y compris les systèmes de prévision et d'alerte précoce, devraient être clairement liées aux besoins opérationnels.

Préparation à la réponse via le renforcement des capacités

Les pays partenaires de l'UpM ont reconnu que la participation des pays méditerranéens aux activités de préparation organisées par exemple sous l'égide du mécanisme de protection civile de l'Union et sur une base bilatérale s'est avérée utile.

Toutefois, il est nécessaire de continuer à accroître l'interopérabilité, l'utilisation de normes et de langage communs. Il a été convenu que la formation sur mesure et les exercices sur les risques majeurs dans la région seraient nécessaires à la fois pour les professionnels et les bénévoles. Il convient de tenir compte des meilleures pratiques du passé et des activités mises en œuvre dans le cadre des programmes régionaux existants.

Les pays partenaires de l'UpM se sont entendus sur la nécessité de partager des informations sur l'expertise et les capacités. La nécessité de renforcer les capacités a été reconnue, notamment en ce qui concerne les risques tels que : les incendies de forêt, les tremblements de terre, les inondations, la pollution marine et les urgences médicales.

Les pays partenaires de l'UpM ont reconnu la nécessité de favoriser le partage régional des meilleures pratiques et du personnel; du renforcement des capacités; de la formation et les exercices.

Renforcer la sensibilisation et l'implication des citoyens dans la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes en habilitant les bénévoles et/ou la jeunesse (jeunes)

Les pays partenaires de l'UpM ont reconnu le rôle essentiel des jeunes dans la gestion des risques de catastrophe et l'engagement des jeunes en exploitant leurs capacités et compétences. Investir dans les jeunes et les bénévoles comme force motrice pour la résilience des communautés est essentiel pour une gestion plus inclusive des risques de catastrophe. Il va de soi que la participation de professionnels expérimentés est également importante pour mettre en place un système volontaire efficace.

Les pays partenaires de l'UpM reconnaissent que les citoyens doivent être impliqués dans la gestion des risques de catastrophe, en accordant une attention particulière aux personnes susceptibles d'être les plus vulnérables en cas de catastrophe. La nécessité de former des bénévoles et de créer un lien plus étroit entre les services d'urgence locaux et les bénévoles a été soulignée.

L'information publique, les campagnes de sensibilisation sur les risques majeurs représentent des domaines dans lesquels les États Membres de l'UpM se sont engagés à

concentrer leur attention, avec l'appui éventuel des programmes régionaux. Un certain nombre d'outils peuvent être disponibles pour sensibiliser davantage le public aux catastrophes, notamment en publiant des annonces, des affiches et brochures d'information en ligne.

Les pays partenaires de l'UpM ont convenus que la communication sur les risques et l'inclusion de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes académiques sont essentielles. Ils ont convenu également que la sensibilisation devrait commencer dès le plus jeune âge.

Il est à souligner l'existence d'une riche expérience de différents modèles de bénévolat dans la région, allant de structures de bénévolat parallèles à la pleine intégration des bénévoles dans les services de protection civile. Les pays partenaires de l'UpM ont reconnu le bénéfice de la coopération bilatérale ou internationale pour permettre le partage de cette expérience dans le bénévolat, y compris le matériel de formation disponible, le partage de l'expérience des ONG en matière de gestion des risques de catastrophe et la promotion d'exercices auxquels les bénévoles peuvent également participer.

Promouvoir une assistance internationale efficace en cas de catastrophe

Les pays partenaires de l'UpM reconnaissent que les catastrophes deviennent de plus en plus complexes et que la réponse à ces catastrophes nécessite une coopération et une coordination multisectorielles afin de protéger les personnes, l'environnement et les infrastructures. Les pays partenaires de l'UpM s'engagent à renforcer les interventions d'urgence et à collaborer pour assurer la prestation d'assistance la plus efficace et efficiente en cas de besoin. À cette fin, les pays partenaires de l'UpM ont reconnu la nécessité de redoubler d'efforts pour encourager les travaux relatifs au soutien fourni par le pays hôte (Host Nation Support¹). Les pays partenaires de l'UpM renforceront leur réseau de points focaux nationaux pour la demande, la réception et l'envoi d'une assistance internationale et examineront et continueront à travailler sur les procédures de demande, d'offre et d'envoi d'une assistance internationale afin d'assurer une prestation coordonnée, opportune, efficace et axée sur les besoins.

Les pays partenaires de l'UpM ont convenu de renforcer les communications bilatérales, sous-régionales et régionales régulières, y compris avec le centre de coordination des interventions d'urgence de la Commission européenne, sur les principaux risques, capacités, surveillance, alerte précoce et réponse.

L'importance du développement et du partage des évaluations et des analyses dans toute la région, notamment en partageant la connaissance de la situation des risques à un stade précoce afin de mieux préparer la réponse a été soulignée. Il est important de continuer à travailler ensemble à travers des exercices, des échanges d'experts et des programmes de formation. Il est également possible d'élargir la coopération dans les domaines où les capacités exigent un renforcement ou dans les cas où des capacités plus spécialisées manquent.

Conclusions et voie à suivre:

¹ https://ec.europa.eu/echo/files/about/COMM_PDF_SWD%2020120169_F_EN_.pdf

Les pays partenaires de l'UPM ont convenu de poursuivre et d'approfondir la discussion dans le domaine de la protection civile et de la gestion des risques de catastrophe. Afin de mettre en œuvre les recommandations susmentionnées, ils ont décidé de mettre en place trois groupes de travail qui traiteront les thèmes suivants:

- l'engagement des citoyens dans la gestion des risques de catastrophe,
- les volontaires de la protection civile,
- la préparation à une assistance mutuelle et efficace dans l'espace euro-méditerranéen.

Les groupes de travail devraient rendre compte aux hauts fonctionnaires, idéalement d'ici mi-2020. À la lumière des progrès accomplis, une éventuelle réunion ministérielle pourrait être convoquée.